



N° 75

Erre

Juin 2017



www.mairieerre.com

La Vie Erroise

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent



Edito du Maire

Juin 2017

Les Français viennent d'élire leur vingt-cinquième Président de la République. Dans quelques jours, vous serez appelés à élire les députés qui siégeront pendant cinq années et détermineront la politique qui sera conduite dans le pays. Ce choix nous concerne tous et je vous engage à aller voter pour vous exprimer, en toute responsabilité.

Le budget 2017 a été adopté récemment, une nouvelle fois sans augmentation des taux d'imposition mais avec une ambition intacte en ce qui concerne les investissements. Des chantiers sont terminés ou en cours, la rue Moulin, le club house au stade Hubert Parent ... Les appels d'offres pour la restauration de l'Église ont été fructueux et les travaux commenceront très bientôt. Rares sont ceux qui s'interrogent sur leur nécessité. Ils doivent comprendre que la démolition d'un tel édifice aurait coûté très cher et un réaménagement de la place également. Notre Église est un élément patrimonial très important et l'histoire de notre village exigeait cet effort. Au moment du bilan définitif vous constaterez d'ailleurs que les subventions obtenues ont été significatives.

Les appels d'offres pour les nouveaux ateliers municipaux sont en cours et les travaux seront réalisés cette année. D'autres réalisations ponctueront les mois qui viennent et le budget a intégré toutes ces dépenses.

Notre village se dote progressivement des infrastructures dignes de ce siècle en fonction de nos possibilités financières, sans solliciter de manière excessive le contribuable errois. Les impôts locaux ne représentent d'ailleurs qu'un peu moins de vingt pour cent de nos recettes budgétaires de l'année.

L'action de l'équipe municipale porte ses fruits au bénéfice de l'ensemble de la population. L'été qui s'annonce va accorder à tous un repos mérité, sans que s'interrompe totalement le travail du personnel et des élus. Au retour des vacances, nous reprendrons pleinement nos activités, avec une énergie reconstituée et une volonté intacte. Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et une saison estivale agréable.

S

O

M

M

A

I

R

E

Vie municipale

Le mot du Maire.....	page 2
Budget 2017.....	pages 4 à 8
Renseignements utiles.....	pages 9 à 11
Infos Village.....	pages 12 à 13
Au fil des délibérations.....	pages 14 à 17
Agenda.....	page 18

Vie locale

- Etat Civil page 19
- Le Porc ER-ROIS page 20
- Fête Nationale page 21
- Voyage à Fort Mahon page 22
- Centre de loisirs page 23
- Cérémonies..... pages 24 à 26

Vie associative

- Harmonie Municipale..... pages 27 à 34

Culture

- Médiathèque pages 35 à 38

Que deviennent nos déchetspage 39

Vous avez la parole page 40

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	<i>Réalisé</i>
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL	241 794,38
60 – achats et variations des stocks	131 773,99
61 – services extérieurs	75 993,59
62 – autres services extérieurs	30 293,80
63 – impôts, taxes et versements assimilés	3 733,00
012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	388 654,29
62 – autres services extérieurs	
63 – impôts, taxes et versements assimilés	4 580,84
64 – charges de personnel	384 073,45
65 - Autres charges de gestion courante	159 609,16
66 – charges financières	1 438,77
67 – charges exceptionnels	845,59
022 – DEPENSES IMPREVUES	0,00
Total dépenses réelles	792 342,19
Total dépenses d'ordre	2 169,83
Total dépenses de fonctionnement	794 512,02
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	<i>Réalisé</i>
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	63 904,45
73 - Impôts et taxes	578 894,44
74 - Dotations, subventions et participations	359 072,31
75 - Autres produits de gestion courante	24 034,22
77 - Produits exceptionnels	26 201,14
013 - Atténuations de charges	79 762,19
002 - Excédent de fonctionnement reporté	383 910,72
Total recettes réelles	1 515 779,47
Total recettes d'ordre	17 624,76
Total recettes de fonctionnement	1 533 404,23
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	738 892,21

Compte administratif 2016

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
	<i>Réalisé</i>
16 - Emprunts et dettes assimilés	43 981,75
20 - Immobilisations incorporelles	1 584,86
21 - Immobilisations corporelles	208 858,20
23 - Immobilisations en cours	581 460,16
Total dépenses réelles	835 884,97
Total dépenses d'ordre	23 790,74
Total dépenses d'investissement	859 675,71
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	<i>Réalisé</i>
001 - Excédent d'investissement reporté	617 680,46
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	421 037,35
13 - Subventions d'investissement reçues	88 717,16
Total recettes réelles	1 127 434,97
Total recettes d'ordre	8 335,81
Total recettes d'investissement	1 135 770,78
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	276 095.07

D'où un résultat de clôture 2016 de +738 892.21 € en Fonctionnement et de +276 095.07 € en Investissement. Ces 1 014 987.28 € représentent le résultat de clôture global de l'exercice 2016 qui sera versé au BP 2017 sous la forme 276 095.07 € (Article 001), 500 000 € (article 1068) et 238 892.21 € (article 002).

Le Conseil est appelé à voter, M. le Maire sort, il ne prendra pas part au vote et M. Jean-François Daly est élu président de l'assemblée durant l'absence du maire. Il demande au CM de prendre part au vote.

Le compte administratif est voté à l'unanimité

Présentation du budget primitif 2017

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	<i>Propositions Globales</i>
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL	295 038,00
60 – achats et variation des stocks	158 988,00
61 – services extérieurs	89 750,00
62 – autres services extérieurs	40 300,00
63 – impôts, taxes et versements assimilés	6 000,00
012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	481 940,00
62 – autres services extérieurs	800,00
63 – impôts, taxes et versements assimilés	5 940,00
64 – charges de personnel	475 200,00
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	179 704,61
66 – CHARGES FINANCIERES	2 649,24
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00
022 – DEPENSES IMPREVUES	65 000,00
Total dépenses réelles	1 025 031,85
Total dépenses d'ordre	340 292,36
Total dépenses de fonctionnement	1 365 324,21
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	<i>Propositions Globales</i>
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	49 500,00
73 - Impôts et taxes	576 439,00
74 - Dotations, subventions et participations	365 493,00
75 - Autres produits de gestion courante	20 000,00
77 - Produits exceptionnels	10 000,00
013 - Atténuations de charges	75 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	238 892,21
Total recettes réelles	1 335 324,21
Total recettes d'ordre	30 000,00
Total recettes de fonctionnement	1 365 324,21

Présentation du budget primitif 2017

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales
020 - Dépenses imprévues	50 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	18 699,40
20 - Immobilisations incorporelles	12 965,00
21 - Immobilisations corporelles	370 305,80
23 - Immobilisations en cours	1 262 000,00
Total dépenses réelles	1 713 970,20
Total dépenses d'ordre	33 600,00
Total dépenses d'investissement	1 747 570,20
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	276 095,07
024 - Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	605 000,00
13 - Subventions d'investissement reçues	319 582,77
16 - Emprunts et dettes assimilés	200 000,00
Total recettes réelles	1 403 677,84
Total recettes d'ordre	343 892,36
Total recettes d'investissement	1 747 570,20

Montant du budget global 2017 : 3 112 894.41€

Le budget est mis au vote :

Le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité.

Taux d'imposition 2017

M. le Maire détaille les différents taux 2017 en précisant qu'il propose de ne pas les augmenter cette année.

Taxe d'habitation : 19.95%

Foncier bâti : 33.94%

Foncier non bâti : 95.45%

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

Spécial budget

Subventions aux associations

Mmes Christelle Rutkowski et Nadine Leclercq étant adhérentes au sein d'une association communale se retirent.

M. Patrick Verdin détaille l'ensemble des subventions :

Associations	BP 2016	BP 2017
Anciens Combattants	274	277
USEH	2 698	2 600
A Erre Obic	853	556
Harmonie Municipale	6 550	5 505
Société de chasse	250	253
DDEN	80	80
Association parents d'élèves	210	212
Usep école S. Lanoy	490	500
Médiathèque	2 900	3 000
La FOURMI'R	101	102
Ryu Tai-Jitsu	344	347
Ippon Club Judo	250	253
Comité des Fêtes		600
Asso théâtre		150
TOTAL SUBVENTIONS	15 000	14 359
CCAS	6 200	7 000
TOTAL GENERAL	21 200	21 359

Les subventions sont mises au vote et sont adoptées à l'unanimité.

Quelques renseignements utiles

Permanences du Maire et de ses Adjointes



M. Alain PAKOSZ, Maire

Sur rendez-vous le samedi



M. Jean-François DALY, 1^{er} Adjoint

- Administration générale,
- Finances,
- Travaux.

Sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h



Mme Claudine GORGUET, 2^{ème} Adjointe

- Affaires sociales,
- Éducation.

Sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10 à 12 h



M. Patrick VERDIN, 3^{ème} Adjoint

- Environnement
- Urbanisme,
- Sécurité
- Culture, sports et loisirs

Sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h



Mme Rolande GROLIER, 4^{ème} Adjointe

- Fêtes et cérémonies

Sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 à 16 H 30

Quelques renseignements utiles

La mairie

91 rue Jules Guesde
59171 ERRE

☎ 03 27 86 61 05

Fax : 03 27 86 29 36

✉ mairie.erre1@cegetel.net

www.mairieerre.com

Horaires :

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h / 14 h -17 h

Mercredi : 8 h 30 – 12 h

Jeudi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

Vendredi : 10 – 12 h / 14 h – 17 h

Samedi : 8 h 30 – 12 h

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h :

formalités d'urbanisme, accès au cadastre
et aux archives.

La déchèterie

☎ 03 27 43 78 99

www.siaved.fr

Horaires été :

Du dernier dimanche de mars au dernier
samedi d'octobre :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
et de 13 h 30 à 18 h 30,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Horaires hiver :

Du dernier dimanche d'octobre au dernier
samedi de mars :

- du lundi au samedi de 9 h 30 à
12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Fermée le mardi et les jours fériés.

Le city stade

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30,

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h à 17 h 45.

Fermé le dimanche.

L'agence postale

☎ 03 27 96 30 44

Horaires :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Les tickets de cantine sont en vente au prix
de 3.47 € l'unité.

Le samedi, il est possible de retirer les colis,
les recommandés et les tickets de cantine
en mairie.

Le cimetière

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au dimanche de 8 h à 19 h 30

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au dimanche de 8 h à 17 h

Quelques renseignements utiles

Numéros de téléphone :

Médiathèque :	09 81 83 94 27
Sapeurs-Pompiers :	18
GDF urgence SECURITE GAZ :	0 810 433 659
Police SOMAIN :	03 27 86 91 70
SAMU :	15
CENTRE ANTI – POISON :	0800 59 59 59
S.O.S. MAINS :	03 20 95 75 00
Médecin de garde :	03 20 33 20 33
<i>Médecin généraliste :</i>	
Docteur BODUAIN :	03 27 90 90 97
<i>Chirurgien dentiste :</i>	
Docteur VARLET :	03 27 86 36 96
<i>Infirmières :</i>	
Mmes BODART–ADAMO, SURMONT–SILVERT et PATTE-FONTAINE :	06 87 92 05 29
Ambassadeurs du tri :	08 00 58 58 54

Recensement obligatoire à 16 ans :

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?

À la mairie de votre domicile. Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

Permanence de l'assistante sociale :

Mme GUIGNONNET reçoit en mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Sinon, contacter l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale située à SOMAIN 38 rue Léon Gambetta

☎ 03 59 73 30 30.

- L'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Somain ouvre un appel à candidature pour le recrutement d'une vingtaine de jeunes pour la rentrée de septembre.

Pour devenir JSP :

Il faut avoir plus de 13 ans et ne pas avoir 18 ans avant le 31/12/2019. **IMPORTANT**
Déposer un dossier au CIS Somain avec les pièces suivantes:

Lettre de motivation manuscrite.

Copie des bulletins scolaires de l'année en cours.

1 certificat médical autorisant la pratique du Sport type athlétisme (pour les épreuves de sélections)

1 autorisation parentale pour devenir JSP.

1 Enveloppe timbrée à l'adresse du Jeune ou adresse Mail des Parents
et numéros de téléphone.

Renseignements Complémentaires par Email :

Adjudant / Chef LUTAS: kevin.lutas@sdis59.fr

ou au Caporal-chef KAYSER : gary.kayser@sdis59.fr



SIAVED

La déchèterie d'Aniche

N'accepte plus l'amiante

Chers usagers,

La déchèterie d'Aniche n'acceptera plus l'amiante à partir du

1^{er} février 2017

Nous vous remercions de votre compréhension

Plus de renseignements sur notre site :

www.siaved.fr

N° Vert 0 800 775 537

Déchèteries les plus proches

Acceptant l'amiante :

Erre

Rieulay

Neuville sur Escaut

Le cadre de vie c'est l'affaire de tous.

Législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Pensez-y, c'est obligatoire.



-
- En août, la mairie est fermée au public l'après-midi.
 - Itinéraire du défilé du 14 juillet : départ de la mairie à 11 h, rue Emile Zola, rue Edouard Vaillant et retour sur la place pour le lâcher de pigeons.
 - Itinéraire de la retraite aux flambeaux le 14 juillet : départ de la mairie à 22 h, rue Emile Zola, rue Jean Jaurès, rue Alfred Dorvillers, rue Alfred Dorvillers prolongée, rue Hubert Parent prolongée et retour au stade pour le feu d'artifice.
 - En prévention d'un plan de déclenchement du Plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres, les personnes âgées, handicapées, isolées sont invitées à se faire connaître en Mairie. Contacter les services au 03 27 86 61 05.

Au fil des délibérations

Conseil Municipal du 13 avril 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18h30

Etaient présents : Alain Pakosz - Jean-François Daly - Patrick Verdin - Rolande Grolier - Martine Roussel - Edouarine Pecqueur - Nadine Leclercq - Christelle Rutkowski - Michel Tiefenbach - Nathalie Evrard.

Excusés : Koniusz Michel (Procuration à Jean-François Daly)

Gorguet Claudine (Procuration à Edouarine Pecqueur)

Richard Hervé (procuration à Patrick Verdin)

Sénéchal Francis (Procuration à Martine Roussel)

Absente : Baudoyer Aurore

Secrétaire de séance : Martine Roussel.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie (salle de la mairie), sous la présidence de Monsieur A. Pakosz, Maire, qui a fait donner lecture du compte rendu de la réunion précédente du 22/02/2017, document ratifié à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Maire a ensuite invité tous les membres du Conseil Municipal présents à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Compte de gestion 2016

Le compte de gestion établi par le trésorier fait apparaître le même résultat que le compte administratif et aboutit à cette conclusion : « aucune anomalie constatée ».

Le Conseil est appelé à approuver le compte de gestion :

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Au fil des délibérations suite

II – délibérations diverses

II – 1 : M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'attribuer des frais de représentation dans le cadre de ses fonctions. Il propose la somme de 300 € pour l'année 2017.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 2 : M. le Maire informe l'assemblée que la commune de Masny a demandé son adhésion au syndicat mixte de l'aménagement hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut (SMAHVSBE). Celui-ci s'est prononcé favorablement. Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée sur cette adhésion

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 3 : L'assemblée écoute le rapport de M. le Maire qui rappelle la délibération du 23/03/2014 fixant les indemnités de l'ensemble des Maire, Adjointes, Conseillers délégués basées sur le calcul faisant référence à l'indice brut 1015. À compter de 2017 il est demandé de faire référence à « l'indice brut terminal de la fonction publique »

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 4 : Suite à la dissolution de l'association « Agence technique départementale du Nord » le 31/12/2016 le Département a créé le 1/01/2017 l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord sous la forme d'un établissement public administratif. M. le Maire propose d'accepter son adhésion et d'approuver le versement d'une participation financière annuelle basée sur le nombre d'habitants. Il informe également qu'un représentant titulaire et un suppléant doivent être désignés. M. Alain Pakosz est choisi comme représentant titulaire et M. Michel Koniusz, suppléant.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 5 : M. le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non- complet et de mettre ainsi à jour le tableau des effectifs.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

Au fil des délibérations suite

II – 6 : Modification des tarifs du centre de loisirs pour 2017 :

La commune va envoyer de nouveau les enfants au centre de loisirs d'Hornaing. Le Maire rappelle que la participation des familles est fixée selon des quotients familiaux établis par la CAF. Il propose de fixer les tarifs suivants pour 2017 :

Quotient familial	0-369 €	2.10 €/J
	370-499 €	3.70 €/J
	500-700 €	4.90 €/J
	701 € et +	7.40 €/J

La participation des enfants venant de l'extérieur dont un lien de parenté réside dans la commune est de 11.50 €/J et par enfant.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 7 : Il est proposé au conseil de signer avec la CCCO (Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent) les conventions de mutualisation pour l'achat de ramettes de papier, de fournitures de quincaillerie et divers, de fournitures d'outillage, de fournitures de matériel de bureau, de fournitures de vêtements d'hygiène, de sécurité et matériel divers.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 8 : Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter d'établir les demandes de subventions suivantes :

Travaux de restauration des intérieurs de l'église : demande au Département (Aide à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine remarquable), à la Région (Restauration du patrimoine rural non protégé), à l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), à la Réserve parlementaire (M. le Sénateur Bailly)

Travaux de mise aux normes des passages piétons : demande à l'État (DETR)

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

II – 9 : Certains documents de la médiathèque sont en mauvais état et il est suggéré d'adopter une politique de régulation des collections en autorisant le désherbage notifié.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

La délibération est votée à l'unanimité.

Au fil des délibérations suite

III – Présentation du Rapport d’Orientation Budgétaire de la CCCO.

M. le Maire détaille à l’assemblée l’ensemble du rapport d’orientation de la Communauté de Communes Cœur d’Ostrevent. Celle-ci émet un avis favorable au contenu dudit rapport.

IV – Informations diverses

- Convention territoire à Énergie Positive pour la croissance verte, signature à Paris par M. le Maire et Mme la Ministre de l’environnement, de l’énergie et de la mer, Mme Ségolène Royal de l’accord de subvention pour l’acquisition d’un véhicule électrique.
- Classement des pavés de Paris Roubaix au titre des sites historiques.
- Rapport d’activité de la Boutique de Gestion d’Entreprises des Hauts de France.
- Agence d’Information sur le logement du Nord (ADIL)
- Parcs Naturels Régionaux de France n°19
- Agence Régionale de Santé n°50 et 51.
- CCCO (Communauté de Communes Cœur d’Ostrevent) lecture publique : contenu de la réunion du 27 février.
- Programme Local de l’Habitat : ateliers des 25/01 et 2/02.
- SIDEN SIAN : lettres d’information juridique de la FNCCR et des commissions consultatives des services publics locaux.
- Journal Départemental du Nord : engagement pour le logement.
- SCOT du Grand Douaisis. Encadrement de l’affichage publicitaire : compte rendu
- Compte rendu de l’assemblée générale de l’Association des Communes Minières.

Il n’y a pas eu de question du public.

L’ordre du jour étant épuisé, les membres présents n’ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h40.

Agenda

Juin	
17	Fête de la musique
	Lire au jardin à 15 h à la Médiathèque
18	77 ^{ème} commémoration du 18 juin 40 au Monument à 11 h
24	Fête de l'école
25	Gala de danse Eklektik
Juillet	
8	Fête du Porc Errois
14	Défilé 11 h, retraite aux flambeaux 21 h et feu d'artifice
Août	
1	Voyage à Fort Mahon plage organisé par le CCAS
Octobre	
14	Concert organisé par l'Association des Parents d'Élèves
21	Thé dansant dans le cadre de la Semaine bleue
Novembre	
11	Défilé armistice 11 h et accueil des nouveaux arrivants
18	Belote foot
25	Concert d'Hiver
Décembre	
5	Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cour de la mairie à 17 h
13	Noël Eklektik
14	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école
16	Concert de Noël de l'harmonie Municipale et remise des diplômes
	Noël du Foot
	Distribution du colis des Aînés
19	Retrait en Mairie colis pour les bénéficiaires du RSA à 10 h
31	Repas Foot

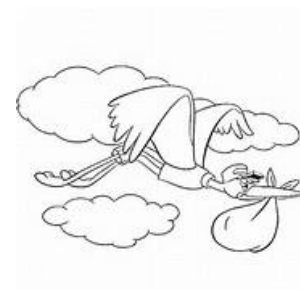
Vie Communale



État Civil

Bienvenue aux nouveau-nés :

- COSTANTINI Gabriel le 2 février
- FIOLET Mahé le 2 mars
- GALLET PIAZZA Jade le 6 avril
- WATTRELOT Yoan le 23 avril
- HANTSON Éléa le 15 mai



Nos félicitations aux époux :

- JASPAR Olivier et FLEURY Virginie le 8 avril



Ceux qui nous ont quittés :

- Charles TISON le 15 mai



8 JUILLET 2017

GRANDE FÊTE

«LE PORC ER-ROIS»

REPAS DANSANT à partir de 19 h

COCHON GRILLÉ

SALADES DIVERSES

FROMAGES

TARTE

CAFÉ

Boissons non comprises



Priorité aux Errois, Erroises et leur proche famille. Places limitées à 200 personnes.

Le Porc Er-rois 2017

Bulletin de réservation à remettre en mairie avant le 24 juin dernier délai.

NOM : PRENOM

ADRESSE :

TEL :

Paiement à la réservation uniquement lors des permanences à compter du 6 juin, les lundi de 14 à 16 h et mercredi de 9 à 12 h et samedi de 10 à 11 h 30.

	Nombre	Montant	Total
Adultes :		x 14 €	
Enfants (- de 12 ans) :		x 7 €	
		Total général :	



14 JUILLET 2017

FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE CCAS

11 H : DÉFILÉ rendez-vous 10 h 45 cour de la Mairie

LACHER DE PIGEONS sur la place à l'issue du défilé

Vin d'honneur

22 H : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23 H : GRAND FEU D'ARTIFICE

STADE HUBERT PARENT

Vie Communale

LE C.C.A.S. de ERRE

organise une journée à la plage de

FORT MAHON LE 1 AOUT 2017

Ce voyage s'adresse à tous les habitants de ERRE.

Prix du Bus : 12 € par personne (suivant le reste de places disponibles, le voyage est ouvert aux personnes de l'extérieur).

Gratuit pour les Errois et Erroises dans les cas suivants :

- les familles bénéficiaires du RSA socle (à justifier par attestation CAF)
- les chômeurs de longue durée et leurs familles (ASS-API-AAH, justificatifs demandés)
- et les jeunes enfants jusqu'à 10 ans

Prévoir le repas du midi qui est à la charge des participants.

Réservation et paiement à la mairie jusqu'au mardi 25 juillet 2017 dernier délai.

Départ de la mairie : 8 h et retour à la mairie vers 20 h



Voyage FORT MAHON plage le 1 août 2017

Bulletin à remettre en mairie jusqu'au 25 juillet 2017



Nom :

Adresse :

Téléphone :

Je m'engage à respecter les horaires. Le CCAS décline toute responsabilité en cas de retard et ne modifiera pas les horaires de départ et de retour.

En cas de retard, les frais de retour seront à la charge du ou des retardataires.

	Gratuit	Payant	Total
Nombre d'Adultes			
Nombre d'Enfants			
Totaux :			

Erre le.... /.... /....

Signature

CENTRE DE LOISIRS 2017

De nouveau cette année, la Municipalité décide d'apporter son concours financier au centre de loisirs d'HORNAING.

CALENDRIER DE FONCTIONNEMENT :

➤ Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017 inclus de 9 h 30 à 17 h 30 avec les repas le midi et le goûter à 17 h 00. Le départ du bus est prévu à 8 h 45 et le retour vers 18 h 00.

➤ Une garderie sera ouverte à l'école Paul Langevin d'Hornaing dès 7 h 30 pour les parents qui souhaiteraient déposer leur(s) enfant(s) plus tôt, **veuillez nous le signaler lors de votre inscription.**

LUNDI		10	17	24	
MARDI		11	18	25	
MERCREDI		12	19	26	
JEUDI		13	20	27	
VENDREDI		14	21	28	
SAMEDI			22 : fête		

Y seront accueillis les enfants de 4 à 14 ans.

Les inscriptions se feront à la Mairie de ERRE **jusqu'au 10/06/2017.**

☞ Pour cela, veuillez-vous munir :

- de votre numéro d'allocataire CAF (dispositif LEA),
- d'une photo pour la carte de bus,
- du carnet de vaccination de votre enfant,
- d'une photocopie de la carte nationale d'identité de votre enfant pour les sorties en Belgique.

☞ Vous aurez une fiche sanitaire de liaison à compléter. (Numéro de téléphone du médecin traitant, diverses autorisations...)

PARTICIPATION DES FAMILLES :

☞ Enfants habitant ERRE, selon le quotient familial :

Quotient familial	Montant journalier de la participation familiale	Forfait 14 jours
0 - 369 €	2,10 €	29,40 €
De 370 € à 499 €	3,70 €	51,80 €
De 500 € à 700 €	4,90 €	68,60 €
À partir de 701 €	7,40€	103,60 €

☞ Enfants extérieurs ayant un lien de parenté avec un résident de la commune : 11,50 €/jour/enfant.

Une réunion d'informations aura lieu mercredi 28/06/2017 à 18 h 30
en la salle des Fêtes d'HORNAING, tous les parents y sont conviés.

ATTENTION ! - Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence inférieure à une semaine.
Au-delà, un certificat médical sera exigé,

- Pensez à vérifier la validité de la carte d'identité de votre ou vos enfant(s) .

Vie Communale



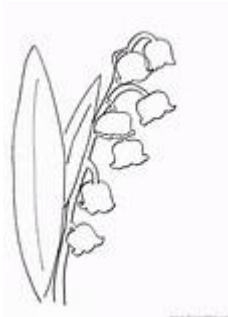
25 février : Assemblée Générale des Anciens Combattants



30 avril : Journée des Déportés au stade Hubert PARENT

Vie Communale

1^{er} mai



Remise des médailles d'honneur du travail



(Promotion du 14 juillet 2016) :

- Madame Pascale DESEILLE, employée à l'hypermarché CARREFOUR MARKET à Bouchain : GRAND OR, OR et VERMEIL
- Monsieur Cédric DOHEIN, technicien à la société GEFCO à Trith Saint Leger : ARGENT.
- Madame Magalie DOHEIN, employée commerciale à INTERMARCHE à Somain : ARGENT.
- Monsieur Hervé DRUELLE gap leader à la société FAURECIA SEATING à Flers en Escrebieux : ARGENT.
- Madame Françoise TRIQUET, opérateur à la société PEUGEOT CITROEN à Valenciennes : ARGENT.

(Promotion du 1^{er} janvier 2017) :

- Monsieur Alain SILVERT, verrier à la société AGC AUTOMOBILE France à Aniche : GRAND OR.

Vie Communale



Lors du vin d'honneur du 1^{er} mai, Monsieur Philippe LECLERCQ, président de la Société de chasse de ERRE, a remis à Monsieur DALY, 1^{er} Adjoint, un chèque de 584 € au profit du CCAS.

Cette somme représente l'intégralité des bénéfices de la buvette organisée par la société lors du Paris-Roubaix.

Monsieur DALY, au nom de la Municipalité, a remercié Monsieur LECLERCQ ainsi que tous les bénévoles pour leur travail et pour ce geste en faveur des plus démunis.



8 mai
Défilé de la victoire

Harmonie Municipale

Stage de pratique musicale CMF

Durant les vacances de février, Julie, élève de l'école de musique et flûtiste à l'Harmonie, a participé au stage de pratique collective organisé par la Confédération Musicale du Nord Pas-de-Calais.



Ce stage annuel est l'occasion de découvrir des disciplines telles que le chant, l'improvisation musicale, les percussions, la chorégraphie....

La fin du stage a été marquée par le concert aux familles dans la salle de sport de l'institut d'Anchin de Pecquencourt.

Concert du 18 mars 2017 :

MERCI Pascal

Samedi 18 mars, l'Harmonie a organisé dans la commune d'ERRE, un concert Pop-Rock.

3 groupes locaux se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes.



« Revolution 54 »

« Tout a commencé en 4^{ème} l'âge de 14 ans. Nous avons des rêves de groupe, de succès.

Cela semblait impossible et puis l'année suivante, le groupe est né.

Il nous a fallu plusieurs mois pour trouver notre style de musique.

Nous sommes passés du métal au pop punk rock qui nous correspond mieux.

Le Monde Associatif

Nous avons pris des cours pendant plusieurs mois dans le magasin « Rock n'Riff » de Somain, avec Pascal Ducant.

Nous avons trouvé notre nom « Revolution 54 », les répétitions se faisant dans un chalet de jardin. Petit à petit, nous avons écrit nos compositions.

Nos premiers concerts, la fête de la musique puis le CSB Bar de Douai et enfin à ERRE.

Nos rêves se réalisent grâce aux organisateurs qui nous offrent des opportunités et nous les en remercions.

Guitare solo: Antoine Thibaut

Batterie : Matthias Henke

Basse : Alan Sarot

Guitare / Chant : Marvin Dannel

Notre actualité sur Page facebook : Revolution 54



« The Monday's Mine »

Une même passion dévorante, un feeling évident...et cela a donné Monday's Mine en 2016.

Batterie : Xavier Basse : Laura
Chant et clavier : Angélique

Guitare et chant : Gaëtan

Facebook : Monday's Mine



« The Bear Scratchers »

Groupe formé en 2010

Guitare / chant : Pascal Vigliaron

Basse : Roger Levecq dit Pilou

Batterie et chœur : Vincent Kaesemans

Un grand merci à Pascal Ducant qui depuis novembre 2016 dispense des cours de guitare à l'école de musique d'ERRE et qui nous a permis de réunir ces trois groupes pour une soirée qui a été très appréciée.

Journée du souvenir

Dimanche 30 avril, l'Harmonie a participé à la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Cette cérémonie s'est déroulée au stade Hubert Parent. Nous remercions la commune d'ERRE et la section des anciens combattants de leur confiance.



Premier mai et 8 mai

Les lundis 1^{er} mai et 8 mai, l'Harmonie dirigée par monsieur Olivier Verhoyen, à emmener les défilés célébrant le premier mai et la commémoration de la victoire de 1945.



Nous remercions vivement monsieur Joseph LEQUIME qui porte fièrement les couleurs de notre Harmonie.



Concert à Fretin

Depuis 2013, l'Harmonie égaye la rencontre de véhicules d'exception à Fretin. Cette année, elle a présenté les Legender's et le groupe Ruska 2.0



Ce groupe de filles s'est formé en 2015, au club musique du Lycée Louis Pasteur encadré par Frédéric Leplant. La musique aidant, elles se sont liées d'amitié et ont continué l'aventure sous le nom de Ruska. Le groupe est composé de Lucie et Emma au chant, de Jeanne à la batterie, de Coline à la guitare. Pour ce concert, elles ont fait appel aux « Grands Frères » : David à la guitare et Frédéric à la basse. Leur répertoire : Adèle, Lenny Kravitz, Eagles et bien d'autres.

Actualité page Facebook : Ruska 2.0

Agenda

HARMONIE MUNICIPALE D'ERRE
Et
ECOLE de MUSIQUE



SAMEDI 17 JUIN
2017
salle des fêtes d'ERRE
à partir de 17h30



de la **fête**
musique



Entrée gratuite – petite restauration sur place



Les examens l'école de musique :

Epreuves instrumentales samedi 24 juin à partir de 13h30.

Epreuves de formation musicale samedis 24 juin à partir de 14h.

Le porc errois et fête nationale :

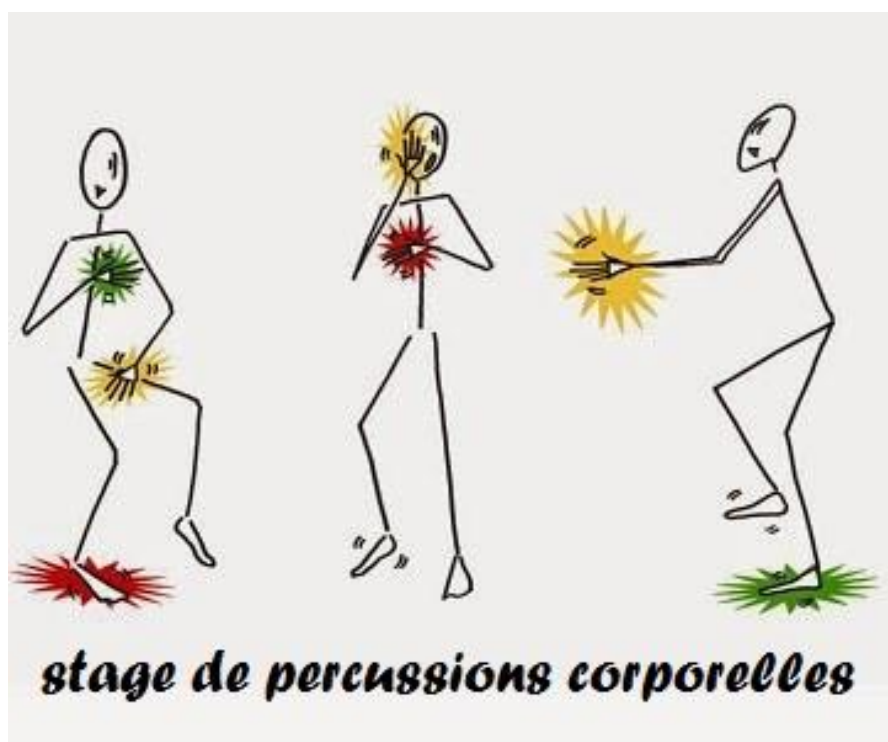
Le 8 juillet, les membres de l'Harmonie apporteront leur concours lors du repas organisé au bénéfice des associations du village.

Le 14 juillet l'Harmonie défile pour clôturer l'année.

Stage de percussions corporelles :

L'harmonie propose le samedi 23 septembre 2017

De 13h30 à 17h00



Animation Thierry Bluy

Participation financière 12 euros.

Tarif réduit 8 euros.

Renseignements au 06 31 15 11 71



Thierry Bluy

Répétitions de l'Harmonie :

Les répétitions de l'Harmonie reprendront le vendredi premier septembre de 18h30 à 20h00 à la maison des associations.

Renseignements Monsieur Olivier Verhoyen tél : 06 32 76 25 29 ou

Laurence Hector tél : 06 31 15 11 71 (latison@wanadoo.fr)

Inscription école de musique :

Les inscriptions de l'école de musique auront lieu le samedi 16 septembre 2017 de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

Les tarifs 2017 sont les mêmes qu'en 2016 :

Les tarifs sont donnés pour l'année scolaire.	
Inscription	25 euros
Réinscription	20 euros
Formation musicale et éveil	37 euros
Formation instrumentale circuit traditionnel (clarinette, saxophone, trompette, percussions, flûte,.....)	32 euros
Formation instrumentale musique actuelle (batterie, guitare, chant...)	250 euros
Formation instrumentale piano	270 euros

Renseignements : Laurence Hector tél : 06 31 15 11 71 (latison@wanadoo.fr)



Harmonie municipale d'Erre

Reprise des cours école de musique :

Renseignements Monsieur Olivier Verhoyen tél : 06 32 76 25 29 ou

Laurence Hector tél : 06 31 15 11 71 (latison@wanadoo.fr)

11 novembre :

Défilé commémoratif de l'Armistice de 1918.

Concert de Noël

*remise des diplômes aux élèves de l'école
de musique*



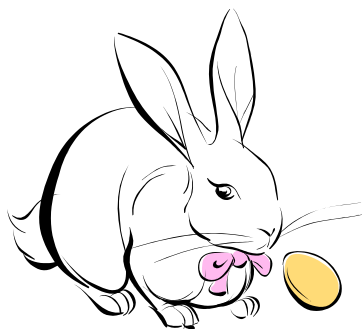
Samedi 16 décembre 2017 - 17h30

Maison des associations

Pour notre actualité, rejoignez-nous sur



Harmonie municipale d'Erre



MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON

LES ANIMATIONS REGULIERES

Escapages : les classes se rendent à la médiathèque pour écouter des histoires.

Animations : en partenariat avec la Médiathèque Départementale : les classes maternelles sont accueillies autour d'un tapis lecture ou d'une boîte à contes.

Doux-doux livres : séance de comptines, lectures et chansonnettes pour les tout-petits.



Médiathèque

Pendant les vacances de février, des enfants de l'école Suzanne Lanoy ont pu assister à un atelier d'écriture de chansons.

Accompagnés par un auteur-compositeur professionnel, ils ont choisi, après de vives discussions, leur thème. Ce sont les félins qui ont fait l'unanimité.

Chacun des 4 groupes formés a composé un couplet de la chanson : dictionnaires de rimes et dictionnaires de synonymes se sont révélés bien utiles !



Après la mise en musique, et plusieurs répétitions assurées par Francisco ...



... les enfants étaient prêts pour une représentation publique de leur chanson intitulée "Les félins" devant leur famille et les élus de la commune, dont monsieur le Maire.

Exposition de gravures

Dans le cadre de son action culturelle, la municipalité, en partenariat avec la CCCO et la médiathèque, propose, jusqu'au 30 juin, une exposition de gravures de Maureen Morel, artiste originaire d'Orchies.

Les œuvres exposées sont visibles à la médiathèque aux heures d'ouverture (mardi de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi de 14h00 à 17h00).

N'hésitez pas à entrer !

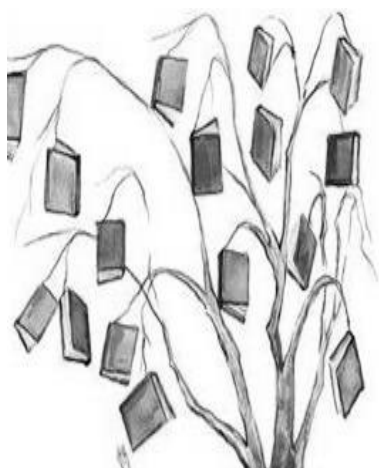
Cette exposition est accompagnée d'ateliers de gravures proposés aux enfants, dans le cadre scolaire.



Des ateliers ouverts aux adultes et enfants de plus de 8 ans se dérouleront en mai et juin : le dimanche 14 mai de 9h30 à 12h00 et les samedis 20 mai, 3 juin et 10 juin.

Ces ateliers sont indépendants les uns des autres; vous pouvez assister à une ou plusieurs séances, selon vos envies et vos disponibilités.

Renseignements et inscriptions (**obligatoires**) à la médiathèque (heures ci-dessus), par téléphone (09.81.83.94.27) ou par mail (mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr).



LIRE AU JARDIN

Samedi 17 Juin à 15 heures

Dans le jardin de l'école

(Une solution de repli est prévue en cas de mauvais temps)

Venez découvrir nos lectures d'été.

Des extraits de livres seront lus à voix haute.

Un livre vous a particulièrement séduit ? Venez nous en parler !

Sur inscription jusqu'au samedi 10 juin : à la médiathèque aux heures d'ouverture (mardi de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi de 14h00 à 17h00), par téléphone au 09.81.83.94.27 ou par mail: mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Thé ou café en clôture

Que deviennent nos déchets ?

Triés dans votre caissette bleue et recyclés, vos déchets entament une seconde vie.
Par votre petit geste citoyen quotidien vous participez activement à la préservation de notre environnement.

Les plastiques



Des vêtements polaires, du garnissage de couette, de doudoune et de peluche, des tuyaux...



Les papiers, carton...



Des cartons, de l'essuie-tout, de nouveaux journaux...



Les métaux...



Des outils, des appareils ménagers, des vélos, des pièces automobiles...



Imprimé sur un matériel RISO

Je jette dans le conteneur à verre
LE VERRE



Pots et bocaux

Bouteilles en verre



Ampoules et néons

Vaisselle, faïence, porcelaine

